

2AM SERVICES
SAS AU CAPITAL DE 500€
59 RUE LOUISE MICHEL
78111 MANTES LA VILLE
SIREN N°921 623 682 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 30/06/2024

L'actionnaire unique au siège social, M. ZAHDALI TAZI AZIZ

L'assemblée présidée par M. M. ZAHDALI TAZI AZIZ est valablement constituée, l'ordre du jour est évoqué :

DISSOLUTION DE LA SOCIETE ET NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Le Président prend la parole pour exposer les motifs des différentes discussions soumises à l'ordre du jour, puis lecture est donnée du rapport du Président.

PREMIERE RESOLUTION

(DISSOLUTION DE LA SOCIETE ET NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR)

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de procéder à la dissolution de la société et nomme M. ZAHDALI TAZI AZIZ liquidateur et fixe le siège de la liquidation au 59 RUE LOUISE MICHEL - 78111 MANTES LA VILLE à compter du 30/06/2024.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Plus rien n'est à l'ordre du jour.

Personne ne souhaite exprimer un quelconque commentaire sur le vote et personne ne demande la parole.

La séance est donc levée à 10h.

